



Protection des Territoires du Gâtinais
28, Allée des Houys
45490 COURTEMPIERRE

Courtempierre, le 5 janvier 2021

Amis de l'association PRO-T-G, bonjour.

Vous vous êtes manifestés à de nombreuses reprises contre le projet de l'installation de 15 éoliennes de 200 mètres de haut (un des plus important de France) sur le territoire des communes de Courtempierre, Treilles-en-Gâtinais et Gondreville-la-Franche.

Nos actions, depuis près de 4 ans, avec votre soutien, ont permis de contrecarrer et faire reculer le dépôt en préfecture du dossier préparé par les promoteurs, en vue d'obtenir le permis de construire de ce gigantesque projet qui mettra fin à notre quiétude, affectera notre santé, notre environnement et plombera la valeur de nos biens immobiliers.

Nous sommes dans la dernière phase de notre combat.

En effet, le dépôt du dossier en préfecture est prévu pour le premier ou deuxième trimestre 2021 (dixit les promoteurs) qui sera suivi de l'enquête publique. (Voir le document joint : L'enquête publique : qu'est ce que c'est).

A ce jour, nos faibles ressources alimentées par vos adhésions, nous ont permis d'assurer l'impression des nombreux tracts ainsi que le fonctionnement de l'équipe dirigeante de l'association, entièrement bénévole comme vous le savez.

Nos besoins sont, pour la suite de nos actions, d'un autre ordre, car la bataille juridique est engagée.

Comme évoqué dans nos réunions, communications courriels ou tracts, nous abordons avec sérénité les aspects juridiques qui mettront au pire, un frein à l'évolution de la mise en chantier du projet, au mieux sa totale disparition.

Nous sommes prêts. Nous avons à nos cotés des avocats spécialisés qui ont déjà à leur actif des succès dans le domaine de la lutte contre ces nuisances.

Déjà, une action au tribunal administratif frêne le dépôt de dossier en Préfecture. Il nous faut maintenant utiliser toutes les juridictions (tribunal civil, pénal, commerce...) pour définitivement faire retomber dans l'oubli cet épisode malheureux de l'histoire

de notre Gâtinais pour l'instant encore protégé du spectacle désolant de la France partout défigurée par ces engins.

Le résultat de nos efforts est maintenant lié à notre capacité financière pour poursuivre nos actions en justice afin de défendre les 9.500 personnes officiellement impactées par les nuisances dans un rayon de 6 km des éoliennes, c'est-à-dire les 16 communes avoisinantes, et dénoncer les instigateurs de ce désastre, qui ont vendu leur âme et traité avec mépris l'opinion de la population. (Voir notre site : <https://pro-t-gatinais.fr/>).

En fonction des moyens financiers de chacun, toute participation aussi modeste soit elle, comptera dans l'efficacité de nos actions en justice

Il faut cependant bien admettre que la modeste cotisation que nous sollicitons ces dernières années ne suffira pas à satisfaire ces coûteuses démarches auprès des tribunaux.

Nous pensons que, notamment, les propriétaires, locataires, des villages les plus touchés, sauront calculer la perte de valeur de leurs biens immobiliers en plus des autres nuisances et placer leur participation à la juste hauteur des enjeux.

L'association a su jusqu'à présent lutter avec ses armes de façon efficace. Nos actions sont reconnues bien au delà de notre aire d'influence et c'est à vous, chers amis de l'association, d'agir maintenant en nous donnant les moyens de poursuivre et achever favorablement la destruction de ce projet calamiteux.

Votre participation peut être envoyée par chèque au siège.

Association PRO T G 28, allée des Houys 45490 Courtempierre

Ou par transfert bancaire : IBAN FR76 1480 6000 3072 0363 6676 253.

Nous comptons sur vous.

Avec nos meilleurs vœux pour l'année nouvelle ;

le bureau directeur de l'Association PRO-T-G

PROTECTION DES TERRITOIRES GATINAIS (PRO-T-G)

Association déclarée à la préfecture du Loiret sous le numéro.W451005114

28 allée des Houys - 45490 Courtempierre

Notre site : www.pro-t-gatinais.fr

Nous contacter : eoliennes45490@gmail.com